

Cours n° 3 : L'interférence

1. Définitions : il s'agit de voir et de discuter les principales définitions qui sont données de la notion d'interférence. Les trois premières sont extraites de l'article « La linguistique contrastive et les interférences » de Francis DEBYSER publié dans *Langue française*, n° 1, 1970.

1.1. **D'un point de vue psychologique :** l'interférence peut être considérée comme une contamination de comportements. « L'effet négatif que peut avoir une habitude sur l'apprentissage d'une autre habitude ».

1.2. **D'un point de vue linguistique :** « elle se définit comme un accident du bilinguisme entraîné par le contact entre les langues. Selon Mackey, « l'interférence est l'emploi, lorsqu'on parle ou que l'on écrit dans une langue, d'éléments appartenant à une autre langue » ».

1.3. **Du point de vue de la pédagogie des langues vivantes :** « l'interférence est un type particulier de fautes que commet l'élève qui apprend une langue étrangère, sous l'effet des habitudes ou des structures de la langue maternelle. On parle à ce propos de « déviation », de « glissement », de « transfert », de « parasites ». L'interférence qui est l'introduction d'un élément E de la langue maternelle (L1) dans la langue étrangère (L2), ne se produit pas arbitrairement. Il y a interférence lorsqu'il y a analogie entre un élément de L2 avec un élément correspondant de L1 qui entraîne un glissement vers L1. »

1.4. **Définition de Dubois :** « il y a interférence quand un sujet bilingue utilise dans une langue-cible A un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique de la langue B. L'emprunt et le calque sont souvent dus à des interférences. Mais l'interférence reste individuelle et involontaire, alors que l'emprunt et le calque sont en cours d'intégration ou intégrés dans la langue A » (*Dictionnaire de linguistique*, 2002). Cette définition est intéressante, car elle explique à la fois l'origine des erreurs et les classe selon le domaine de la langue touché par celle-ci.

2. Les types d'interférence :

- 2.1. **L'interférence phonétique** : elle concerne la transposition d'un trait phonétique L1 sur L2.

Il itidie la misique.

Interférence à l'arabe qui ne possède pas de [e] fermé et ni de [y]

- 2.2. **L'interférence morphologique** : elle concerne le genre et le nombre des mots.

Interférence	Genre en langue source	Genre en français
Une groupe	Féminin (madjemouâ)	Un groupe
La comité	Féminin (loudjena)	Le comité
Une avion	Féminin (taïra)	Un avion
Une arbre	Féminin (chadjara)	Un arbre

- 2.3. **L'interférence syntaxique** : elle concerne l'ordre des mots dans la phrase, le dédoublement du sujet, l'emploi transitif ou intransitif de certains verbes, l'emploi fautif de préposition...

Nature	Interférence	Correction
Ordre	il apprend à son frère à lire	Il apprend la lecture à son frère
Dédoubl.	le chien que je le vois	Le chien que je vois
Prépositions	Viens au soir	Viens le soir
Mauvaise distribution de prép	Parler avec la langue française	parler en français

- 2.4. **L'interférence lexicale** : elle concerne l'emploi fautif de mots dans des contextes qu'ils n'ont pas normalement.

Interférence	Structure en L1	Correction
Il est grand	Kabir	il est âgé
Il est court	Qasir	il est petit de taille
Il est long	Tawil	il est grand de taille
Il est petit	Saghir	il est jeune

2.5. **L'interférence sémantique** : elle concerne l'emploi abusif de mots dans des sens qu'ils n'ont pas par analogie à la L1

Il coupe la route pour il traverse la route (le verbe yaqtaâ peut être employé pour exprimer l'action de « couper » et pour exprimer celle de « traverser » en arabe, alors qu'en français il s'agit de deux verbes distincts).